

CHEVAL DE CHASSE CHIEN DE VÈNERIE

Formations pour tous les veneurs

Tous attentifs à nos chiens et à nos chevaux !

Notre société est devenue attentive au bien-être des animaux.

Les veneurs, depuis toujours, prennent soin de leurs chiens et de leurs chevaux. Les nombreux traités et manuels parus au fil des siècles en attestent. Il y a toujours matière à progresser, à parfaire ses connaissances et à améliorer ses pratiques.

Aujourd'hui, le bien-être des meutes et des chevaux est même devenu une priorité stratégique. Cela ne concerne pas seulement ceux qui sont en charge du chenil ou des écuries, mais aussi tous les veneurs, débutants ou confirmés.

La Société de Vènerie propose à ses membres des formations qualifiantes. Tous y trouveront l'opportunité d'échanges et de rencontres avec d'autres veneurs comme avec des spécialistes pour confronter leurs expériences et gagner en compétence. La qualification attestée valorisera la pratique de notre mode de chasse aux yeux du grand public comme des professionnels.

Le programme des formations est financé par le Fonds Vènerie ; nous remercions tous ceux qui le soutiennent.

Être veneur, c'est aussi être attentif au bien-être de nos chiens et de nos chevaux.

Soyons tous porteurs de cette dynamique.

Pierre de Roüalle

Président



Sommaire

Chevaux

- 07 Ateliers du cavalier-veneur
- 08 Stage des amazones
- 09 Journée cavaliers-équipage
- 10 Certificat de Compétence des conducteurs et des convoyeurs (CAPTAV)

Chiens

- 13 Ateliers du chien de vènerie
- 14 Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques - ACACED
- 15 Mise à jour de la formation ACACED
- 16 Formation de tatoueur agréé

CHEVAL DE CHASSE



Ateliers du cavalier-veneur

Objectif

Améliorer la pratique de l'équitation d'extérieur et les soins à apporter aux chevaux de chasse.

Descriptif

Animés par des professionnels du cheval comme Nicolas Blondeau ou Loïc de la Porte du Theil, ces ateliers tournants vous permettront d'apprendre ou de progresser dans bien des domaines.

- Améliorer votre position à cheval pour que celui-ci ne se blesse pas. Résoudre un problème d'embarquement
- Savoir ajuster votre bride et choisir le bon mors
- Identifier les signaux qu'envoie votre cheval quand il a mal au dos ou aux dents
- Intervenir sur les petits bobos les soirs de chasse
- Constituer la pharmacie de base quand il n'y a pas nécessité de l'intervention du vétérinaire
- Avoir des repères sur l'alimentation et ses compléments tout au long de la saison et en fonction de l'effort fourni etc.



Périodicité

Une fois par an



Localisation

Région différente chaque année, plus de 700 veneurs ont déjà participé aux ateliers à fin 2021



Durée

Une journée



Participation

Financée par le Fonds Vènerie



Inscription

cmeheust@venerie.fr

-  Périodicité
Une fois par an
-  Localisation
Breil (Maine-et-Loire)
-  Durée
Trois jours
-  Participation
Financée par le Fonds Vènerie
-  Inscription
cmeheust@venerie.fr

Stage des amazones

Objectif

Développer une monte en amazone sportive.

Descriptif

Laurent Mézailles, expert fédéral de la monte en amazone, dirige cette formation.

Journée cavaliers-équipage

Objectif

Approfondir et personnaliser les enseignements des ateliers du cavalier veneur.

Descriptif

Cette journée de « cas concrets » est animée par un professionnel diplômé d'Etat autour du couple cheval / cavalier : vous venez avec votre cheval ; nous traitons vos difficultés.

- Les problèmes que rencontre mon cheval (embarquement, descente de mains, gestion de l'arrêt)
- La position à cheval
- Les réglages de mon matériel (mors, filet, enrênement, selle, tapis)
- Les soins dont a besoin mon cheval (vétérinaire, dentiste, ostéo, ferrure, vermifuge)



Périodicité

À la demande des équipages



Localisation

Dans votre équipage



Durée

Une journée



Participation

*250 € pour l'équipage, payables à l'inscription
le Fonds Vènerie contribue pour le solde, soit 500 €*



Inscription

cmeheust@venerie.fr

-  **Périodicité**
Deux fois par an
-  **Localisation**
Sites de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation
-  **Durée**
Deux jours
-  **Participation**
*Financée par le Fonds Vènerie
Chèque de caution de 200 € à l'inscription*
-  **Inscription**
cmeheust@venerie.fr

Certificat de Compétence des conducteurs et des convoyeurs (CAPTAV)

Objectif

Attester la connaissance des règles générales de protection animale par le convoyeur : conditions de manipulation des animaux, surveillance et satisfaction de leurs besoins.

Cette formation diplômante est délivrée par l'IFCE.

La détention de ce « Certificat de Compétence des conducteurs et des convoyeurs » est obligatoire pour tout transport d'équidés si ce transport se fait sur plus de 65 km et que le conducteur est un opérateur économique.

Descriptif

Réglementation du transport | Organisation administrative d'un déplacement | Approche de la notion de bien-être du cheval | Pharmacie vétérinaire | Transport | Pathologie et premiers soins | Le pied : points de vigilance en cas de transport | Identification | Préparation du cheval au transport | Embarquement – débarquement.



CHIENS DE VÈNERIE



Ateliers du chien de vènerie

Objectif

Sensibiliser les veneurs sur les thématiques propres aux chiens de vènerie.

Descriptif

- Morphologie & standards
- Spécificités du chien de vènerie (olfaction, obéissance, sagesse, chasse en meute, etc.)
- Sevrage
- Qualités requises
- Sociabilisation
- Dressage
- Reproduction
- Nourriture
- Entraînement



Périodicité

Une fois par an



Localisation

Région différente chaque année



Durée

Une journée



Participation

Financée par le Fonds Vènerie



Inscription

elieury@venerie.fr

 Périodicité
Deux fois par an

 Localisation
Vendée, Gironde

 Durée
3 jours

 Participation
*Financée par le Fonds Vènerie
Chèque de caution de 200 € à
l'inscription*

 Inscription
elieury@venerie.fr

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques - ACACED

Objectif

Attester que la personne diplômée est apte à s'occuper des animaux mentionnés sur le certificat. La Société de Vènerie s'est fixée pour objectif d'avoir un diplômé dans chaque équipage.

À fin 2021, environ 180 veneurs avaient obtenu ce diplôme.

Descriptif

Transmettre des connaissances sur les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux, leur sélection et la législation dans le domaine.

Logement | Alimentation | Reproduction | Santé animale |
Comportement | Droit | Transport | Sélection.

Mise à jour de la formation ACACED

Objectif

Les personnes titulaires d'un diplôme ACACED doivent effectuer l'actualisation de leurs connaissances tous les 10 ans.

Descriptif

- Lieu d'hébergement des animaux
- Alimentation
- Reproduction
- Santé animale
- Sélection animale



Périodicité

Chaque année



Localisation

E-learning

(programme en ligne sur internet assuré par la Société Centrale Canine)



Durée

Une journée



Participation

Financée par le Fonds Vènerie



Inscription

elieury@venerie.fr

-  Périodicité
Une fois par an
-  Localisation
En fonction du nombre de demandes
-  Durée
Une journée + pratique
-  Participation
*Financée par le Fonds Vènerie
Chèque de caution de 100 € à l'inscription*
-  Inscription
elieury@venerie.fr

Formation de tatoueur agréé

Objectif

Les chiens doivent être identifiés avant leur 4 mois. Ils peuvent l'être par puce ou tatouage. La formation a pour objectif de maîtriser et respecter la réglementation relative à l'identification (arrêté du 1^{er} Août 2012), les mesures d'hygiène, savoir reconnaître les races canines, maîtriser la pratique d'identification des carnivores domestiques (tatouage à la pince).

Descriptif

Un examen théorique, constitué de 3 Questionnaires à Choix Multiples (QCM) portant sur les thèmes suivants : législation, hygiène, reconnaissance des races canines.

Une fois admis à l'épreuve théorique, le candidat entamera la partie pratique et ce, dans le cadre d'un contrat de parrainage établi avec un tatoueur expérimenté (nommé « parrain »). Le parrain encadrera le candidat pendant la réalisation de 10 tatouages minimum.







SOCIÉTÉ DE VÈNERIE

79 rue des Archives - 75003 Paris

01 47 53 93 93

venerie@venerie.fr

